

novembre 2013

# GUIDE

du SAGE  
Golfe du Morbihan  
et Ria d'Étel



**SMLS**

SAGE  
Golfe du Morbihan  
et Ria d'Étel

“ ENSEMBLE  
VERS UN SAGE  
PARTAGÉ,  
OBJECTIF ET  
PRAGMATIQUE ”



La CLE, Commission Locale de l'Eau, est un formidable outil de représentativité, de débats et de concertation.

Ce lieu privilégié d'échanges va nous permettre, acteurs et usagers de l'eau, élus et services de l'État, d'atteindre le compromis indispensable à l'équilibre durable entre les différents usages et la préservation de notre ressource en eau et de nos milieux aquatiques.

En effet, notre territoire, riche d'une grande diversité de milieux naturels, se caractérise également par une évolution démographique, une affluence touristique et des activités agricoles et conchylicoles importantes.

Aussi, nous avons la responsabilité d'analyser et de comprendre rigoureusement la situation et les enjeux locaux afin de parvenir, d'ici 5 ans, à la création d'un projet de territoire adapté et concerté : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Golfe du Morbihan et Ria d'Étel.

Notre pluralité est une chance, l'expérience et l'éclairage de chacun sont précieux.

**Ensemble, bâtissons un SAGE partagé, objectif et pragmatique.**

Yves BLEUNVEN,  
*Président de la CLE du SAGE  
Golfe du Morbihan et Ria d'Étel*

## UN SAGE, POUR QUOI FAIRE ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau fixe des dispositions réglementaires permettant d'assurer l'équilibre entre les activités humaines et le bon état écologique de notre ressource en eau imposé par l'Europe. Il est révisé tous les 6 ans.



### SE CONCERTER

La Commission Locale de l'Eau instaure un véritable dialogue et une dynamique de concertation entre les acteurs.



### PRÉPARER L'AVENIR

Prospectif, le SAGE planifie à long terme, 10 ans environ, la gestion de la ressource en eau.



### COORDONNER LES ACTEURS

Il permet de coordonner les actions de l'ensemble des intervenants et usagers dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.



### ENCADRER

Depuis la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006, le SAGE dispose d'une portée juridique accrue.



### SAGE ET CONTRATS DE BASSINS VERSANTS, QUELLE DIFFÉRENCE ?

**Outil stratégique, le SAGE** définit des orientations, des objectifs et un cadre réglementaire pour la politique locale de l'eau.

**Bras opérationnels, les Contrats de Bassins Versants** réalisent sur le terrain des actions concrètes pour atteindre les objectifs fixés par le SAGE sur leur territoire.

## UN TERRITOIRE À L'INTERFACE TERRE - MER

**67**  
communes

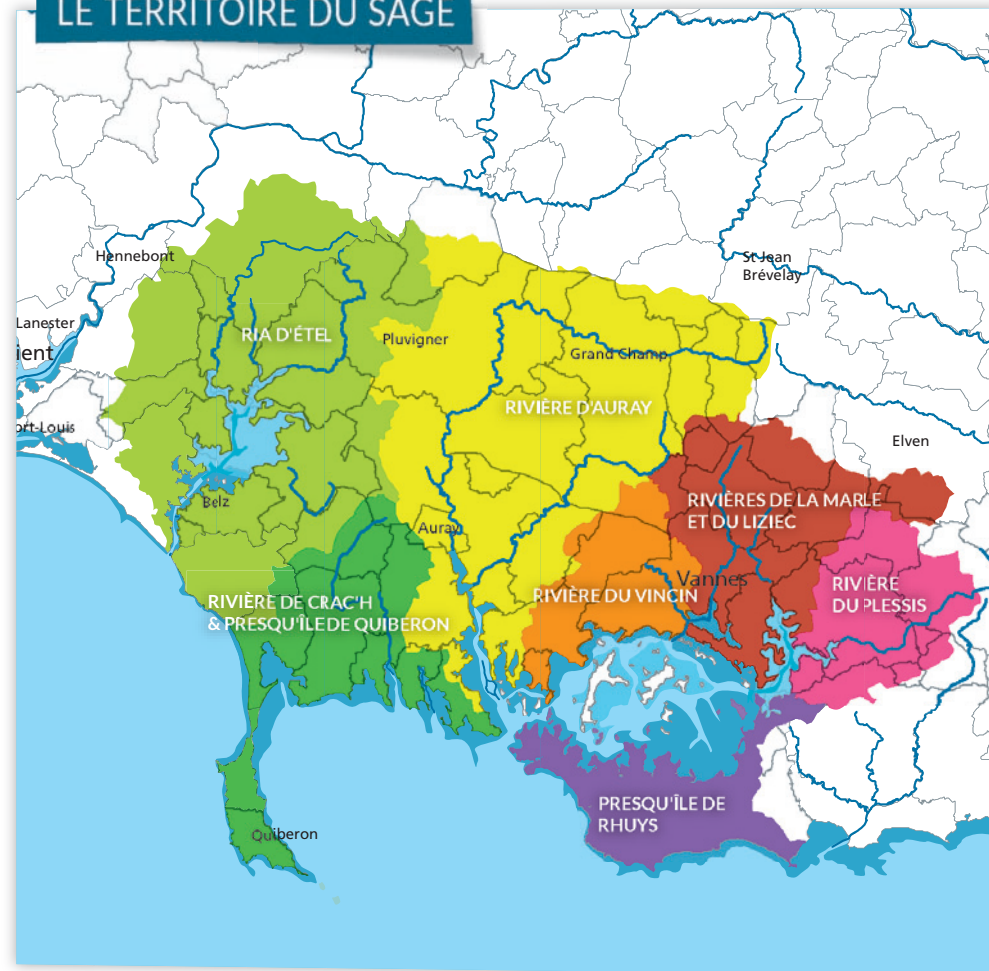
**1266 km<sup>2</sup>**  
soit 20 % de  
la superficie  
du Morbihan

**240 000**  
habitants  
soit 37 % des  
Morbihannais

**744 km**  
de côtes  
soit près des 3/4  
du linéaire côtier  
du Morbihan

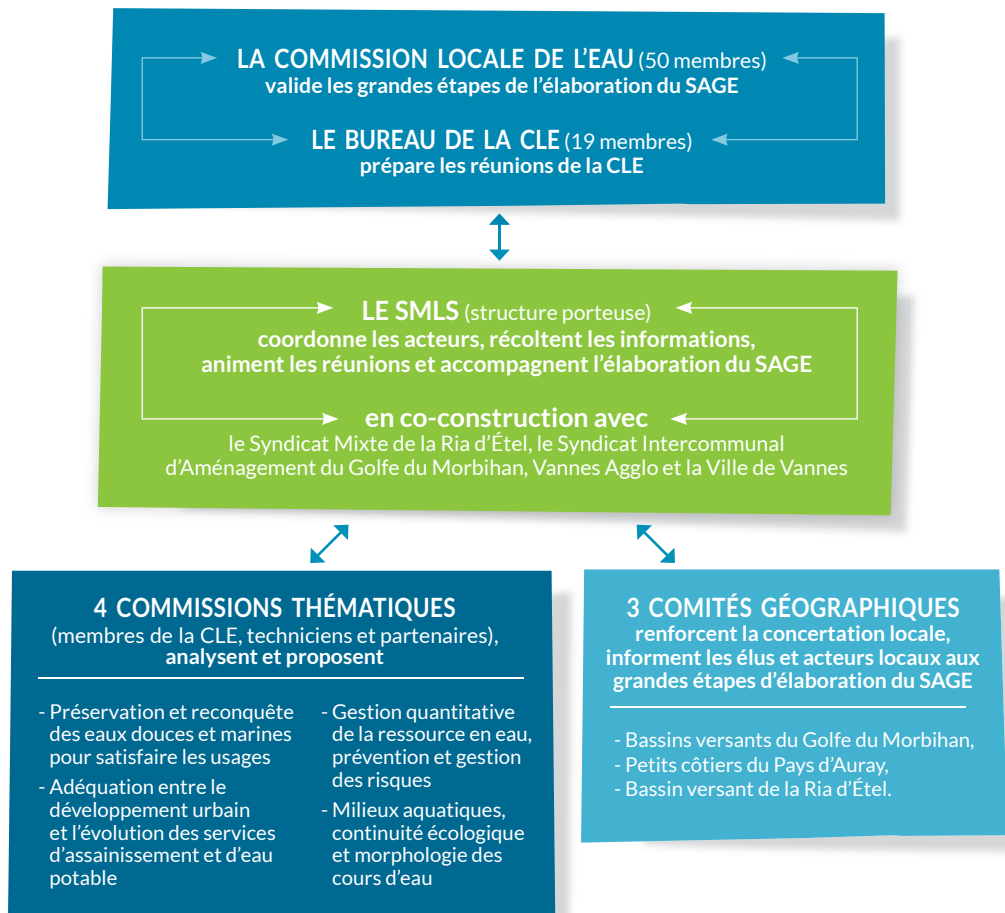
- Une **croissance démographique soutenue** : + 25 % d'ici à 2030
- Une économie portée par les **secteurs du Tourisme et de l'Agriculture**
- Des **usages littoraux fragiles** et dépendants de la qualité des eaux : ostréiculture, baignade, pêche à pied...

## LE TERRITOIRE DU SAGE



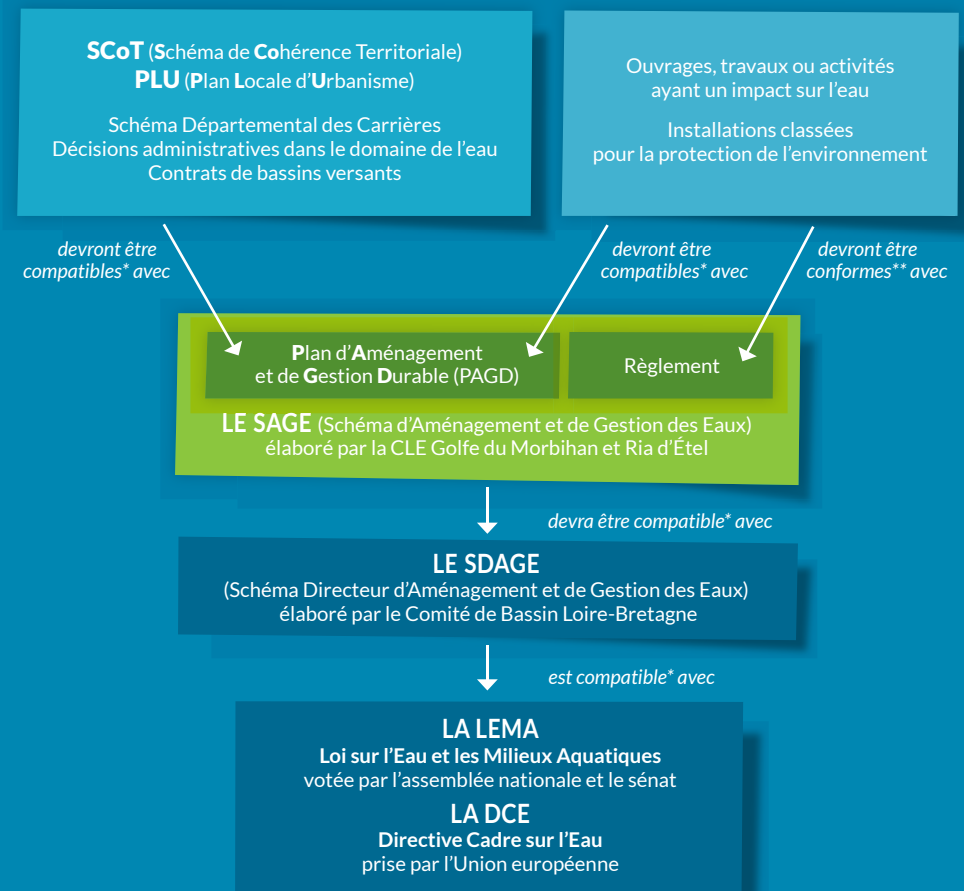
## COMMENT CONSTRUIRE LE SAGE ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau est élaboré de manière concertée par un ensemble d'acteurs locaux.



## LE SAGE, ET APRÈS ?

Une fois approuvées, les dispositions contenues dans le SAGE sont opposables à l'administration, à l'État, aux collectivités et aux tiers pour toute activité ayant un impact sur l'eau.



## PHASE PRÉLIMINAIRE

## PHASE D'ÉLABORATION

## PHASE DE MISE EN ŒUVRE

### Mise en place de la CLE et du périmètre du SAGE

- Arrêté préfectoral de délimitation de périmètre du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel pris le 26/07/2011
- Arrêté préfectoral de composition de la Commission Locale de l'Eau pris le 18/07/2012
- 1<sup>ère</sup> réunion d'installation de la CLE le 03/09/2012



### Réaliser un état des lieux et un diagnostic

pour une connaissance partagée des enjeux



### Identifier les tendances, établir des scénarios et choisir une stratégie partagée

pour anticiper l'évolution des usages et leurs impacts



### Rédiger le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le Règlement

pour décliner la stratégie en réglementations



### Soumettre à consultation préalable des partenaires et avis du Comité de Bassin Loire-Bretagne

Soumettre à enquête publique et approbation préfectorale

### Application du SAGE

La CLE veillera à l'application des orientations édictées par le SAGE selon un tableau de bord prédéfini.

## QUI COMPOSE LA CLE ?

La Commission Locale de l'Eau valide les étapes de l'élaboration du SAGE, établit un diagnostic, détermine les objectifs à atteindre et les stratégies à adopter pour préserver la ressource en eau.



- Préfectures et Sous-préfecture
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- Agence Régionale de la Santé
- Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature du Morbihan
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne
- Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- Université de Bretagne Sud



- Chambre d'Agriculture du Morbihan
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan
- Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
- Comité Départemental des Pêches Maritimes
- Comité Départemental du Tourisme du Morbihan
- Syndicat de la Propriété Privée Rurale
- Eau et Rivières de Bretagne
- Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
- Fédération d'Associations de Protection de l'Environnement du Golfe du Morbihan
- Association pour la Défense du Littoral et des Pêcheurs de la Ria d'Étel
- Union Nationale des Associations de Navigateurs du Morbihan
- Union Départementale des Associations Familiales du Morbihan



- Conseil régional de Bretagne
- Conseil général du Morbihan
- Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys
- Vannes Agglo
- Auray Communauté
- Communes du territoire (Vannes, Auray, Camors, Merlevenez, Pluvigner, Locoal-Mendon, Auray, Baden, Île-aux-Moines, Locmariaquer, Locqueltas, Elven, Carnac)
- Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal
- Syndicat Intercommunal d'aménagement du Golfe du Morbihan
- Syndicat Mixte de la Ria d'Étel
- Eau du Morbihan
- Syndicats Intercommunaux d'Assainissement et d'Eau Potable de Vannes Ouest et de la Presqu'île de Rhuys

Le SMLS assure le secrétariat et l'animation de la Commission Locale de l'Eau, ainsi que l'appui technique et méthodologique nécessaire à l'élaboration du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel.

Votre contact  
priviliégé

Mélanie BRANELLEC

*Coordinatrice du SAGE  
Golfe du Morbihan  
et Ria d'Étel*

SMLS

ZA de Tréhuinec

56890 Plescop

Tél. 02 97 68 36 33

Fax 02 97 68 45 02

E-mail : [smls.sage@orange.fr](mailto:smls.sage@orange.fr)  
ou [smls.accueil@orange.fr](mailto:smls.accueil@orange.fr)

Site : [www.smls.fr](http://www.smls.fr)

